

PROGRAMME BCI (ex-CREPUQ) Séjours d'études au Québec

CREPUQ : Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec
<http://echanges-etudiants.bci-qc.ca/>

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Étudiants inscrits à l'Université de La Rochelle
- Avoir validé une année d'études supérieures
- Posséder un dossier académique solide

FINANCEMENT

- Les étudiants boursiers sur critères sociaux (CROUS) peuvent prétendre à la bourse de mobilité internationale.
- Bourse sur subvention CDA de La Rochelle selon la durée du séjour.
- Attention au niveau de vie. Prévoir un budget d'au moins 4 700 € pour un semestre (frais de transport exclus).

CONSTITUTION DU DOSSIER :

<http://echanges-etudiants.bci-qc.ca/je-suis-inscrit-dans-un-etablissement-etranger/int-je-constitue-mon-dossier-de-candidature/>

- Formulaire d'inscription en ligne, imprimé et signé par l'étudiant : obtenu au moment de l'inscription à la DRI
- 1 lettre de motivation
- 1 copie de tous les relevés de notes post-baccalauréat
- 1 liste des cours projetés et une liste des cours suivis : à faire valider par l'enseignant référent de la formation
- Lettre(s) de recommandation signée(s) par un enseignant de l'ULR
- 1 évaluation de votre niveau d'anglais pour les universités québécoises anglophones uniquement (Bishop's University).
- La copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport en cours de validité)
- Pièces supplémentaires selon l'établissement choisi

SÉLECTION

- Seuls les bons dossiers de candidature seront validés à l'ULR
- **La sélection définitive est effectuée par les universités québécoises**

CALENDRIER

Avant janvier, faire le choix de l'Université québécoise et du programme des études, en accord avec l'enseignant qui accompagne votre projet : <http://echanges-etudiants.bci-qc.ca/> (informations variées et complètes disponibles, liens vers les universités québécoises).

Date limite de dépôt des candidatures :

Inscription en ligne : avant le 30/01/2017 à la DRI et uniquement sur rendez-vous et après avoir choisi la formation et l'établissement d'accueil. Se munir de la carte d'étudiant. **Dépôt du dossier complet à la DRI, avant le 15/02/2017.**

Réponse définitive : mai / juin. L'université d'accueil envoie alors la lettre d'acceptation (pour le visa) et de la documentation. Prévoir une arrivée pour le premier semestre fin août et début janvier pour le deuxième semestre

OBSERVATIONS

Un étudiant ne peut bénéficier qu'une seule fois de ce programme d'échange

Lors de l'inscription en ligne, certaines universités québécoises acceptent d'apparaître en deuxième choix.

Le nombre d'heures de présence hebdomadaire d'un étudiant nord-américain est compris entre 12 et 16. **Le choix de 5 cours maximum** par semestre s'impose. (Il est couramment admis **qu'un crédit du système québécois équivaut à 2 crédits du système français**). Le contrôle continu est de vigueur et l'assiduité obligatoire.

Le *baccalauréat* québécois correspond à la Licence française ; la *maîtrise* québécoise au Master français

Protocole d'entente entre la France et le Québec concernant l'assurance maladie :

Formulaire SE 401-Q-106 à compléter impérativement avant le départ.

Faire une demande de permis d'études et de CAQ (Certification d'Acceptation du Québec) pour les mobilités d'un an

Faire une demande d'AVE (Autorisation de Voyage Electronique) pour toute mobilité

Présentation et utilisation du site Internet

1/ Consultez le site du programme d'échanges étudiants du BCI (<http://echanges-etudiants.bci-qc.ca/>) et cliquez sur « je suis inscrit dans une établissement étranger »

🔍 echanges-etudiants.bci-qc.ca



ÉTUDIANTS ▾ PARTENAIRES ▾ À PROPOS FAQ English 🔍

Je suis inscrit dans
un établissement
québécois

Je suis inscrit dans
un établissement
étranger

S'IMMERGER DANS UNE NOUVELLE CULTURE, VALIDER DES COURS COMME SI TU ÉTAIS DANS TON ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE, RENCONTRER DES PERSONNES DE TOUS HORIZONS. UN ÉCHANGE UNIVERSITAIRE, C'EST SIMPLE ET TELLEMENT ENRICHISSANT!

Comment ça marche?



2/ Constituez votre dossier de candidature

Je veux participer



Je trouve mon responsable



Je choisis un établissement d'accueil



Je fais une demande de participation

4.1. Je constitue mon dossier de candidature

4.2. Je remplis le formulaire de demande de participation

4.3. Je soumetts mon formulaire de demande de participation



3/ Consultez les pièces à fournir pour chaque dossier

- **Le formulaire de demande de participation est édité après votre pré-inscription au bureau des relations internationales de l'Université de La Rochelle (en janvier)**
- **Consultez les conditions particulières des établissements québécois pour trouver l'établissement d'accueil et les pièces supplémentaires à joindre au dossier**

4.1. JE CONSTITUE MON DOSSIER DE CANDIDATURE

Avant d'accéder au formulaire de demande de participation, veuillez vous assurer de bien avoir :

- obtenu un code d'accès au formulaire de demande de participation
- identifié le ou les établissements d'accueil (maximum de trois) auxquels vous désirez soumettre une demande de participation ;
- noté votre code permanent ou votre numéro d'étudiant dans votre établissement d'attache ;
- identifié le code ou le nom de votre programme d'études actuel.

Votre dossier de candidature doit ensuite comprendre les pièces suivantes :

- Une copie du formulaire de demande de participation que vous aurez signée ;
- Une copie de la fiche individuelle d'état civil ou de tout autre document officiel attestant de votre identité ;
- Une copie du relevé de notes attestant les cours universitaires complétés et la liste des cours auxquels vous êtes présentement inscrit dans votre établissement ;
- Une lettre, rédigée dans la langue d'enseignement de l'établissement d'accueil, présentant les objectifs de formation que vous souhaitez atteindre en participant au PÉÉ ;
- La liste des cours (sigle et titre) que vous projetez de suivre. Cette liste doit être dressée pour chacun des établissements d'accueil retenus ;
- Une approbation de la liste des cours projetés émise par le doyen, le directeur des études ou l'instance appropriée de votre établissement d'attache. Cette liste doit être approuvée pour chacun des choix d'établissement ;
- Une lettre personnalisée de recommandation émise par le doyen, le directeur des études ou l'instance appropriée de votre établissement d'attache ;
- Une attestation de votre maîtrise de la langue d'enseignement de l'établissement d'accueil (lettre émise par le doyen, le directeur des études ou l'instance appropriée, vos résultats à un test de classement, etc.) sauf si le programme d'études projeté porte sur l'étude de cette langue.

Il est possible que les établissements d'accueil exigent d'autres documents. Par exemple, plusieurs exigent que leur propre formulaire de demande de participation soit également complété. La plupart des établissements souhaitent recevoir votre dossier de candidature en version électronique (.pdf) et il doit être transmis par le responsable des PÉÉ à votre établissement d'attache. Ce dernier sera en mesure de fournir toute l'assistance nécessaire. Vous trouverez des informations détaillées dans la section [Conditions particulières des établissements québécois.](#)



4/ Consultez la liste des établissements québécois : exemple de l'UQAM

UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES POSSÉDANT DES CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ SUPPLÉMENTAIRES:

Bishop's University

École de technologie supérieure - ETS

École nationale d'administration publique - ENAP

Polytechnique Montréal

Université de Sherbrooke

Université du Québec à Montréal - UQAM

Université du Québec à Rimouski - UQAR

Université du Québec à Trois-Rivières - UQTR

Université du Québec en Abitibi-Témisquamingue - UQAT

Université du Québec en Outaouais - UQO

Université Laval



Relations Internationales

[5/ Consultez la liste des « programmes d'études ouverts aux étudiants en échange »](#)

Attention : les formations proposées à l'établissement d'accueil ne sont pas nécessairement ouvertes aux étudiants en échange

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Applicable pour l'année universitaire 2017-2018

[Visitez notre site](#)

[Service des relations internationales de l'UQAM](#)

[Programmes d'études ouverts aux étudiants en échange](#)

[Programmes d'études avec particularités d'admission](#)

[Informations à l'intention des étudiants étrangers](#)

[Fiche d'information](#)



6/ Vérifiez qu'une des formations proposées correspondrait à la vôtre avec votre professeur référent : exemple d'un étudiant en Licence de biochimie

Université du Québec à Montréal 2017-2018
Liste des programmes d'études ouverts aux étudiants hors Québec

163 programmes

Code	Nom du programme
4014	Certificat en études féministes
4026	Certificat en planification territoriale et gestion des risques
4033	Certificat en géographie internationale
4269	Certificat en sciences sociales
4402	Certificat en gérontologie sociale
4621	Certificat en langues et cultures d'Asie
4650	Certificat en français écrit pour non-francophones
4729	Certificat en anglais
6377	Majeure en musique
6511	Baccalauréat en danse (pratiques artistiques)
6960	Majeure en communication
7008	baccalauréat en biochimie
7015	baccalauréat en biologie en apprentissage par problèmes
7054	baccalauréat en économique (économie appliquée)
7060	baccalauréat en relations internationales et droit international
7082	baccalauréat en animation et recherche culturelles
7088	Baccalauréat ens. adaptation scolaire et sociale(interv. au préscolaire-primaire
7099	Baccalauréat en musique
7111	Baccalauréat en administration (finance)

[7/ Consultez « les programmes d'études avec particularités d'admission » pour connaître les critères de sélection](#)

Les particularités d'admission dépendent de chaque formation et de chaque Université

Baccalauréat en arts visuels et médiatiques (7324)

- ▶ Les candidats doivent joindre à leur demande de participation :
- ▶ un dossier visuel (d'œuvres récentes) comprenant un maximum de 20 images et une courte liste descriptive numérique de ses travaux (titre, date, médium, format (hauteur x largeur x profondeur)) ;
- ▶ Les images doivent être en format *jpg*, d'une dimension de 1280 x 1024 et à une résolution de 72 ppp ;
- ▶ Les projets d'animation, de vidéo monobande ou d'installation doivent être documentés en vidéos d'un maximum de 3 minutes, en format *quicktime* ou *avi*.

Baccalauréat en biochimie (7008)

- ▶ Moyenne cumulative minimale exigée pour l'ensemble du cursus universitaire : 10/20.

Baccalauréat en biologie en apprentissage par problèmes (7013)

- ▶ Moyenne cumulative minimale exigée pour l'ensemble du cursus universitaire : 11/20.
- ▶ Le choix de cours devra être établi avec l'accord de la direction du programme.
- ▶ Être inscrit à la dernière année de la licence au moment de l'échange afin de pouvoir être inscrit à l'une des trois concentrations (écologie, toxicologie et santé environnementale ou biologie moléculaire et biotechnologie) offertes en troisième année du programme.
- ▶ Les étudiants pourront être admis pour toute l'année universitaire – aucune possibilité pour un seul trimestre.